

Objet : gestion de la pandémie de coronavirus au sein de la DRFiP de Haute-Garonne

Monsieur le préfet de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne,

En qualité de préfet, vous êtes le représentant direct du premier ministre et de chaque ministre dans le département et la région Occitanie. Vous êtes donc, à ce titre, le dépositaire de l'État dans le département.

Nous voulons par ce courrier vous alerter sur la gestion de la pandémie par le directeur régional des Finances publiques de la région Occitanie, Monsieur Hugues Perrin.

Depuis quelques semaines, nous sommes contraints à intervenir sur une présence trop importante physique d'agents dans les services qui, contredit les préconisations des ministres dont vous êtes le représentant et que nous pouvons résumer au désormais célèbre "Restez chez vous".

Une fois que les plans de continuité de l'activité (PCA) ont été définis, notamment pour répondre aux attentes des professionnels et des collectivités publiques (demande d'exonérations fiscales, aides financières, paiements des dépenses des hôpitaux, paies des agents publics ...), nous nous sommes rapidement heurtés au problème de moyens, opposés par notre administration, pour ne pas réaliser en télétravail les missions dites vitales à l'économie du pays.

L'obstacle majeur mis en avant par notre directeur est la vétusté du réseau informatique et le manque criant d'ordinateurs portables.

La continuité des services publics est indispensable et la CGT, dans l'histoire comme dans cette période, a toujours été accompagnatrice d'un effort indispensable à la vie et à la survie de la nation.

Mais nous n'avons jamais cautionné et ne cautionnerons jamais une attitude dont les conséquences mettraient en danger la vie des agents, alors que des solutions techniques existent.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous allons aborder une période importante pour la direction générale des Finances publiques : celle de la déclaration annuelle de l'impôt sur les revenus et son corollaire de doutes et d'interrogations des contribuables.

Les annonces faites de report de quelques jours de telle ou telle date limite ne répondent en rien à la dramatique situation pandémique que nous vivons. Nous refusons qu'il y ait une réception du public tant que les conditions de vie sanitaire normales ne sont pas réunies.

Nous demandons que vous débloquiez les fonds nécessaires en matière d'équipement téléphonique, informatique ou autre, qui permettrait d'augmenter les possibilités de télétravail.

Nous exigeons que pas un agent de plus ne soit contraint d'aller au bureau, alors que des solutions techniques existent.

Nous demandons que la campagne de déclaration impôt sur le revenu soit décalée dans le temps pour permettre à tout un chacun de respecter les règles de confinement qui sont de bon sens sanitaire. Il ne s'agit pas que le président de la République ou le premier ministre nous appellent à respecter les règles de confinement « *quoi qu'il en coûte* » et que le ministre des de l'action et des comptes publics précipitent davantage de personnes dans les transports et dans les services.

Il vous faut, Monsieur le préfet, assumer où faire assumer la cohérence des politiques publiques, eu égard au nécessaire confinement, seul rempart connu aujourd'hui pour tordre un peu le cou à cette dramatique pandémie. S'entendre dire dans ces circonstances que les ressources informatiques arrivent à saturation, s'agissant du déploiement du télétravail, est inacceptable. Nos vies valent plus que le prix d'ordinateur.

Monsieur le préfet, c'est en toute responsabilité que nous nous adressons à vous, notre administration étant largement touchée par l'épidémie en cours. Il ne s'agit pas de multiplier à la DRFiP des foyers de contagion.

Nous sommes dans notre rôle de protection des agents, mais plus largement de protection de la population car « *plus le confinement sera efficace, plus la pandémie s'éloignera* ». Il s'agit de propos du premier ministre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le préfet, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL



Secrétaires CGT Finances publiques - Section de Haute-Garonne